



Dérogation Busselton Jetty Inc pour les plongeurs et les snorkelers
Reconnaissance et acceptation des risques

Veuillez lire attentivement les informations ci-dessous et cocher les cases pour confirmer que vous avez lu ceci, signer et retourner au personnel de Busselton Jetty.

Reconnaissance et acceptation des risques

Je comprends qu'il existe des risques inhérents et évidents à pénétrer dans l'océan et les eaux entourant la jetée de Busselton. Je comprends qu'il n'y a pas de sauveteurs, de filets anti-requins, de boucliers ou barrières autour de la jetée de Busselton.

Les risques dans l'océan et les eaux entourant la jetée comprennent, mais sans s'y limiter :

- : Requins, vie marine, dards, vent, courants, vagues, mer agitée et navires.
- : Objets tranchants, y compris les coraux, la vie marine et les sculptures - Je ne manipulerai ni n'essayerai de nager à l'intérieur de.
- : D'autres plongeurs ou snorkelers portant des boucliers de requin à longue queue qui pourraient me donner une décharge électrique choc si je touche ou suis touché par.
- : Entrée sous l'influence de drogues, d'alcool ou d'un état mental dépressif.
- : Plongée, tuba ou autre panne d'équipement.

Déclaration:

- : Je déclare avoir plus de 18 ans et être mentalement capable d'accepter tous les risques. Je comprends que des blessures graves ou la mort peuvent survenir en entrant dans l'océan et les eaux entourant la jetée de Busselton.
- : Je déclare, ainsi que les mineurs sous ma tutelle, tous être physiquement capables. Je/nous ne faisons pas avoir des conditions médicales qui m'affecteraient/nous empêcheraient de participer en toute sécurité à l'activité, en raison de la pénibilité physique des activités et de l'environnement.
- : Moi, et tout mineur sous ma tutelle, choisissons d'entrer dans l'eau, acceptant toutes les risques de cette expérience, qu'ils soient prévus ou imprévus.
- : J'ai acheté un Dive/Snorkel Jetty Pass contenant les termes et conditions d'entrée et j'accepte que moi-même et/ou tout mineur sous ma tutelle, les respecte.



Nom du visiteur :

Signature du visiteur :

Date :

Numéro d'appel d'urgence :

Renoncer

Dans cette renonciation, vous êtes désigné comme le « visiteur ». En entrant sur la jetée et dans le l'océan entourant la jetée est appelé « l'activité » Le Visiteur reconnaît et accepte que l'activité organisée, facilitée ou conduite par Busselton Jetty Inc. (« BJI »), qui, par expression, comprend les dirigeants, les membres du conseil d'administration de BJI, Membres, Bénévoles, Employés, Entrepreneurs, Organismes de financement, Licenciés et Agents, est en la nature et une activité récréative dont le Visiteur a été averti des risques évidents et les risques inhérents, y compris les risques de blessure ou de mort pour le Visiteur. Le Visiteur reconnaît et accepte en outre qu'en raison de la nature de l'activité dans le l'océan ouvert et les eaux autour de la jetée de Busselton, il serait déraisonnable que BJI soit en aucune façon responsable de toute blessure ou de la mort du visiteur. Le Visiteur donc reconnaît, dans toute la mesure permise par la loi, qu'il renonce à tous ses droits d'action contre BJI et décharge totale de BJI en cas de perte, de dommage, de blessure ou de décès, de quelque manière que ce soit découlant de ou en relation avec la participation du Visiteur à l'activité menée, facilité ou organisé par BJI, y compris, sans s'y limiter, la responsabilité pour toute négligence ou acte délictuel ou omission, manquement à une obligation, rupture de contrat ou manquement à une obligation légale sur de la part de BJI, de ses dirigeants, membres du conseil d'administration, membres, employés, bénévoles ou agents. Le visiteur reconnaît et accepte en outre qu'il ou elle a entrepris l'activité librement, volontairement et absolument à ses propres risques et avec une pleine appréciation de la la nature et l'étendue de tous les risques liés à l'activité. Cette renonciation lie le participant et ses exécuteurs testamentaires.

Je(insérer le nom) ai lu, compris et signé ce

Renonciation aux droits légaux en mon nom et au nom de tout mineur dont je suis le parent ou le tuteur.